

<input checked="" type="checkbox"/> Faculté des Lettres <input type="checkbox"/> Faculté de Santé <input type="checkbox"/> Faculté des Sciences et Ingénierie	
Composante : UFR d'Histoire de l'Art et Archéologie	Localisation : 3 rue Michelet 75006 Paris

Identification de l'emploi	
Numéro de l'emploi : 407	Section(s) CNU : 22
Nature de l'emploi : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtresse ou Maître de conférences / <input type="checkbox"/> Professeure ou Professeur des universités	
Article de recrutement : 26-I-1°	
Etat du poste : <input checked="" type="checkbox"/> vacant / <input type="checkbox"/> susceptible d'être vacant	
Profil	
Histoire de l'art contemporain XIXe et XXIe siècle – Art décoratif	
Titre et résumé du poste en anglais	
Arts History (19th – 21st centuries)	
Euraxess Research Field	
Arts	

Enseignement
<p><u>Filières de formation concernées</u> La ou le MCF assurera, selon les nécessités du service, des travaux dirigés, des cours magistraux et des séminaires dans les formations générales et professionnelles de la licence d'histoire de l'art et Master de recherche, Histoire de l'Art, Création Diffusion Patrimoine, Master 2 pour la préparation au concours de l'INP ou encore le Master 2, Histoire de l'Art et Archéologie : Expertise et Marché de l'art mais aussi ailleurs si nécessaire et notamment à Sorbonne Université Abu Dhabi et en fonction des besoins de l'UFR, ou de l'université dans ses diverses composantes</p> <p><u>Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement</u> Le poste est prévu pour renforcer en fonction des besoins les enseignements en histoire de l'art contemporain (XIXe-XXIe siècles), notamment mais sans exclusive en arts décoratifs, en licence 1 à 3, ainsi que ceux de la préparation aux concours du patrimoine et éventuellement d'autres enseignements en master professionnalisant (cours magistraux ou travaux dirigés, préparation et corrections d'épreuves d'entraînement écrites et orales).</p>

Recherche						
<p>Une intégration au Centre André Chastel (UMR 8150) et à ses grandes directions de recherche est attendue. La recherche menée par la ou le MCF en histoire des arts décoratifs ne préjuge pas des enseignements qui lui sont affectés par ailleurs, même si les deux peuvent se recouper. Son dossier montrera une activité déjà confirmée ou en cours de confirmation en matière de publication et de recherche.</p>						
<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center">Intitulé du laboratoire</th> <th align="center">Sigle (UMR, ...)</th> <th align="center">N°</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art</td> <td align="center">UMR</td> <td align="center">8150</td> </tr> </tbody> </table>	Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°	CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art	UMR	8150
Intitulé du laboratoire	Sigle (UMR, ...)	N°				
CAC - Centre André Chastel : Laboratoire de recherche en histoire de l'art	UMR	8150				

Exposition aux risques professionnels et zone à régime restrictif
<p>Exposition aux risques professionnels :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui</p> <p>ZRR : Vous êtes informé(e) que cet emploi est susceptible d'être situé dans une zone à régime restrictif au sens de l'article R. 413-5-1 du code pénal, et que vous ne pourrez pas être nommé(e) si vous n'êtes pas préalablement autorisé(e) à y accéder.</p>

Contacts

Recherche : jean-baptiste.minnaert@sorbonne-universite.fr / guillaume.le_gall@sorbonne-universite.fr

Enseignement : barthelemy.jobert@sorbonne-universite.fr

Consignes à respecter

L'enregistrement de votre candidature et le dépôt des pièces de votre dossier se font exclusivement sur l'application GALAXIE du jeudi 22 février 2024 à 10 heures (heure de Paris) au vendredi 29 mars 2024 à 16 heures (heure de Paris), accessible à partir du lien ci-après : <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>

**La procédure de candidature est entièrement dématérialisée – Aucun dossier papier ne sera accepté
Aucune pièce complémentaire ne pourra être acceptée après la clôture du dépôt des dossiers de candidatures fixée au vendredi 29 mars 2024 à 16 heures (heure de Paris)**

Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature devra obligatoirement contenir les pièces ci-après, exigées par la réglementation en vigueur (arrêtés du 13 février 2015 modifiés), au format PDF :

- Pièce d'identité recto/verso avec photo lisible ;
- diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
- rapport de soutenance ou attestation indiquant l'absence d'un rapport de soutenance ;
- une présentation analytique : CV et présentation des travaux, ouvrages, articles, réalisations et activités en mentionnant ceux que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;
- un exemplaire de chacun des travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés dans votre présentation analytique et que vous avez l'intention de présenter à l'audition ;

En cas de candidature :

➔ au titre de la mutation : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;

➔ au titre du détachement : attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visée à l'article 40-2 (MCF) ou 58-1 (PR) du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;

➔ au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification : attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ([comparaison des carrières des enseignants-chercheurs de pays étrangers](#)) ;

➔ au titre du 46-3 : attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences régie par le décret n° 84-431 modifié du 6 juin 1984 et la durée de service effectué conformément à l'article 46-3 du décret susvisé.

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.

Contact administratif

En cas de difficulté, vous pouvez contacter le service qui traitera votre dossier du point de vue administratif, à l'adresse : lettres-drh-spe@sorbonne-universite.fr ou sciences-drh-concours-ec@sorbonne-universite.fr ou pascale.bechu@sorbonne-universite.fr (pour la faculté de Santé).

Pour en savoir plus sur la campagne de recrutement des enseignants-chercheurs de Sorbonne Université, consulter le [site internet de Sorbonne Université - rubrique recrutement des enseignants-chercheurs](#)